

**« Accident Vasculaire Cérébral...
Il y a urgence... Composez vite le 15 ! »**

A l'occasion du 6^{ème} World Stroke Day*, la Société Française Neuro Vasculaire (SFNV) et l'ensemble du Corps Médical, le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et les Associations de Patients se mobilisent pour alerter la population sur les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC), leurs symptômes, et leur traitement.

L'objectif : sensibiliser le grand public sur l'importance de la prise en charge immédiate des victimes dès les premiers symptômes en appelant le 15 !

Paris, 6 octobre 2008 - Les Accidents Vasculaires Cérébraux (parfois appelés AVC ou attaques cérébrales) sont très fréquents puisque chaque année, **150 000** nouvelles personnes sont touchées en France.

Ces AVC peuvent avoir des conséquences graves et définitives telles un handicap moteur ou des difficultés à s'exprimer. Ils peuvent également conduire au décès.

Il existe des traitements d'autant plus efficaces qu'ils sont administrés très rapidement.

Le mot AVC pourrait donc également signifier «**Agir Vite pour le Cerveau**», car chaque minute compte. Paralyse ou engourdissement brutaux d'un côté du corps, difficultés soudaines à parler ou à comprendre, diminution très brutale de la vision d'un œil sont autant de signes qui doivent alerter même s'ils régressent en quelques minutes.

Il est important de composer le 15 dès leur apparition.

Face aux symptômes ... adopter le bon réflexe

1. Savoir identifier les premiers symptômes d'un AVC

En cas d'accident vasculaire cérébral, chaque minute compte car le traitement est urgent. Il est donc indispensable d'en connaître les premiers symptômes, encore trop souvent méconnus par le grand public.

Survenue brutale d'une faiblesse d'un côté du corps ? C'est le symptôme le plus fréquent de l'accident vasculaire cérébral.

2. Adopter le bon réflexe : appeler immédiatement le 15

En appelant le 15, les victimes bénéficient d'une prise en charge immédiate, en urgence.

Le 15, par sa régulation, permet d'orienter très rapidement le patient dans une unité de soins spécialisés, limitant ainsi le risque de séquelles et de décès liés à ces accidents graves.

Le traitement de l'AVC doit être le plus précoce possible, avant que les lésions ne soient irréversibles.

Des enjeux grandissants de Santé Publique

Une pathologie fréquente

Les maladies vasculaires cérébrales sont la première cause de handicap en France et la première cause de décès chez les femmes. Chaque année, près de 150 000 personnes sont touchées par un accident vasculaire cérébral.

Selon l'étude publiée par Struijs en 2005, le nombre d'AVC pourrait augmenter de 28% entre 2000 et 2020 du fait du vieillissement de la population. Mais les accidents cérébraux vasculaires ne touchent pas que les personnes âgées, en effet ¼ des personnes concernées ont moins de 65 ans.

Une pathologie grave

¾ des patients survivants à un accident vasculaire cérébral gardent des séquelles.

Une grande urgence médicale

L'accident vasculaire cérébral représente une grande urgence médicale du fait de sa survenue brutale, de sa gravité et de la possibilité d'améliorer l'état du patient grâce à un traitement immédiat.

Une pathologie coûteuse

La charge financière représentée par les AVC est considérable pour le système de santé français. Selon le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (OPEPS) présenté le 4 octobre 2007 par le député Jean Bardet, les pathologies circulatoires représentent 10,7 % des dépenses de santé, en raison des soins mais également de la prise en charge coûteuse des AVC invalidants en affections de longue durée (ALD).

* Journée mondiale de l'Accident Vasculaire Cérébral

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 29 octobre - World Stroke Day*

L'OPEPS insiste ainsi sur la nécessité de sensibiliser le public et les professionnels à l'importance des soins précoces pour les AVC qualifiés de « Problème Majeur de Santé Publique ». Parmi les « douze recommandations pour améliorer la prise en charge précoce des victimes », l'OPEPS préconise :

- D'informer l'ensemble de la population sur les symptômes spécifiques de ces accidents graves
- De promouvoir auprès du grand public et des professionnels de santé l'appel direct au Centre 15 par un numéro d'appel unique.

De nombreux partenaires soutiennent cette action :

Cette campagne de la SFNV (Société Française Neuro Vasculaire) autour du World Stroke Day est organisée en partenariat avec le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, la SFMU (Société Française de Médecine d'Urgence), le SAMU de France, la Croix Rouge Française, les Associations de Patients, la Fédération Nationale France AVC, France AVC Ile-de-France, la Fédération Nationale des Aphasiques de France, sanofi-aventis, Bristol-Myers Squibb et l'Institut de l'athérombose.

Contacts presse :

Le Public Système

Agnès Guillard / Lénaïck Guerin
01 41 34 23 82 / 01 41 34 18 29

